

## REVUE DE PRESSE – MARDI 20 MAI 2008

### Actualité nationale - initiative

→ **Le Matin Bleu, 20.05.08, GUERRE DU TACTILO: LA LOTERIE ROMANDE PERD UNE BATAILLE CONTRE LES CASINOS, p. 4**

Exploitation du jeu électronique:  
les casinos auront leur mot à dire

**LAUSANNE.** Nouvel épisode dans le dossier de l'interdiction du Tactilo en dehors des maisons de jeu. Le Tribunal fédéral (TF) vient de classer le recours des cantons et de la Loterie Romande (LoRo) en permettant aux casinos d'être partie prenante dans la procédure d'interdiction. Concrètement, ils pourront consulter les dossiers et donner leur avis.

Fin 2006, Berne ordonnait la suppression des 700 bornes de grattage électronique installées en Suisse romande, assimilant le Tactilo à une machine à sous et non à un jeu de loterie.

Cette dernière décision du TF semble «déplacée», aux yeux du directeur de la LoRo, Jean-Luc Moner-Banet. «Mais nous restons confiants, car il s'agit d'un point de procédure, et pas d'une décision sur le fond du débat». Toujours est-il que l'arrivée des casinos à la table des négociations fera traîner le dossier.

Si le Tactilo échappait à la LoRo, celle-ci perdrait un tiers de son activité. Conséquence: 60 des 180 millions de francs redistribués aux cantons pour subventionner le sport, la vie associative et la culture passeraient à la trappe.

Berne voit dans le Tactilo un concurrent économique aux casinos. Le manque à gagner induit par les bornes de grattage électronique touche aussi les caisses fédérales, comme l'AVS. Celles-ci sont en partie alimen-

tées par les taxes payées par les maisons de jeu. SIMON KOCH

#### LE PLAN DE DÉFENSE

La Loterie Romande et son homologue alémanique lançait en avril l'initiative «Pour des jeux d'argent au service du bien commun». Le texte vise à pérenniser dans la constitution la situation actuelle, mise à mal par le projet fédéral d'interdiction du Tactilo.

#### LE CHIFFRE

# 4000

**associations** romandes se partagent les 150 millions de francs distribués par la Loterie Romande. Le sport profite de 30 millions.



Le Tactilo est dans le collimateur de Berne depuis 2006.